

LIGUE DE NORMANDIE DE HANDBALL 980 Avenue du Général de Gaulle - 76350 OISSEL

5900000@ffhandball.net 02.35.64.01.47





PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINSITRATION LNHB

Mardi 2 juillet 2024

Présents au siège de la Ligue : Nicolas MARAIS, Philippe LEMAITRE, Patrick DEMAIRE, Sylvie DELAVALLEE, Priscillia DELANOIX-LIEGEARD, Anne Marie GEROME, Daniel GROULT et Philippe SUBILEAU

Présents connectés : David DROULLON, Yannick PETIT, Christelle INDRILIUNAS, Mathilde DESMEULLES, Laurent HOTTIN, Nadia CONFAIS, Anne RUECHE, Anne LECOINTRE, Jean Luc LIGUORI, Philippe LEBRUN, Marjorie MOREAU, Morgane LELIEVRE, Jessica BARBIER.

Excusés: Gilles ZMUDA, Muriel LACHAUSSEE, Patrick OSOUF,

Invitée: Chantal TAMPERE

La séance est ouverte à 19h00

En préambule, le Président de la Ligue adresse toutes les félicitations à la sélection régionale féminine qui a remporté la Coupe de France Beach Handball le weekend dernier à Châteauroux. Après la 3ème place obtenue en 2022, la 4ème place obtenue en 2023, cette fois, lors de l'édition 2024, les Normandes après un parcours sans faute se sont brillements imposées en finale face à la sélection régionale Bourgogne Franche Comté à l'issue de l'épreuve des Shoot Out. Félicitations aux 10 joueuses qui évoluent toutes dans les clubs Normands et au staff composé de Jean Baptiste DECAEN et Paul VARDON.

Mention particulière à Jean Baptiste DECAEN qui a également brillement remporté le titre de champion de France Inter comité Beach avec la sélection du Comité du Calvados le weekend du 22/23 juin à Châteauroux.

Ces très bons résultats sont le fruit d'un gros travail réalisé depuis décembre 2023 dans la toute nouvelle halle de Beach couverte au CSN de Houlgate. La Ligue remercie la région Normandie d'avoir construit cet équipement qui permet au Handball Normand de représenter fièrement la Normandie sur les compétitions Nationales Beach Handball

Ordre du jour :

- 1) Tour de table, présentation de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et point sur les besoins des présidents de commissions et responsables de Pôles.
- 2) Gestion des adresses mails administrateurs et modalités de diffusion des mails internes et externes
- 3) Echanges et retours sur l'assemblée générale de la Ligue.
- 4) Informations secrétaire Général
- 5) Approbation Procès-Verbal assemblée générale élective 22 juin 2024
- 6) Point financier concernant le changement de signature à la Banque
- 7) Approbation reconduction de l'indemnité attribuée au Président de la Lique sur l'olympiade 2024/2028
- 8) Approbation composition de la Commission Sportive Territoriale
- 9) Approbation composition de la Commission Territoriale Arbitrage
- 10) Approbation composition CMCD
- 11) Approbation désignation de l'élu en charge de l'ouverture des dossiers disciplinaires olympiade 2024/2028
- 12) Questions diverses
- 1) Tour de table, présentation de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et point sur les besoins des présidents de commissions et responsables de Pôles.

Le Président de la Ligue remercie l'ensemble des administrateurs élus lors de l'assemblée générale élective qui s'est tenue le samedi 22 juin au CSN Houlgate

Un tour de table général est effectué afin que chaque administrateur se présente.

Un point est également réalisé avec les Présidents de commissions et responsables de Pôles sur leur besoin pour fonctionner.

Pas de besoins particuliers.

2) Gestion des adresses mails administrateurs et modalités diffusion des mails internes et externes

Afin de séparer vie privée et administration de la ligue, mais aussi pour donner un caractère officiel à la communication, le président souhaite utiliser le moins possible les adresses mail personnelles pour la communication interne et externe au profit des adresses fédérales.

Il existe des adresses mail fédérales pour les présidents de commission et responsables de Pôles. Certaines ont été réactivées auprès de la FFHB, il y aussi la possibilité d'activer de nouvelles adresses dans les comités.

Deux demandes de réactivation d'adresses ont déjà été formulées lors de l'assemblée générale : "qualification" et "secrétaire général".

Sylvie DELAVALLEE souhaite une adresse mail fédérale pour la discipline, d'autres administrateurs ont déjà une adresse mail fédérale dans le cadre de leurs missions à la fédération ou par leur comité.

Afin d'effectuer un point général très précis, le secrétaire général propose d'envoyer le PV de C.A aux adresses avec lesquelles la convocation au C.A a été adressée, de demander à chacun des administrateurs s'il possède une adresse fédérale, si une adresse doit être créée ou s'il tient à conserver une adresse personnelle.

La fédération prend en charge une quinzaine d'adresses mail, mais si nécessaire la ligue prendra en charge le coût des adresses supplémentaires.

Le secrétaire général souhaite également uniformiser le modèle de signature avec la charte graphique actuelle et peut-être en réduire un peu la taille.

3) Echanges retours sur l'assemblée générale de la Ligue.

132 sur 145 clubs étaient présents tant à l'assemblée générale ordinaire qu'à l'assemblée générale élective. Cela représente un taux de présence à 91,04%.

L'ensemble des bilans, Budget prévisionnel et vœux ont tous été largement adoptés.

Les échanges sur la partie arbitrage ont été constructifs et vont permettre d'engager des actions opérationnelles à la rentrée pour prévenir et lutter contre les incivilités.

Sylvie DELAVALLEE demande s'il est vraiment nécessaire que les bilans soient votés, un par un.

Le président répond que cela permet à chaque club de s'exprimer sur ces bilans, bien qu'il il n'y ait eu aucune question.

Philippe LEMAITRE, dans le cadre de sa mission de référent intégrité, proposera la mise en place d'un groupe de travail à la rentrée sur les incivilités pour essayer de proposer des pistes d'action aux clubs concernés.

Il est également proposé de rencontrer en début de saison les 5 ou 6 clubs qui se retrouvent souvent en discipline.

4) Informations du secrétaire général

Philippe LEMAITRE informe que les clubs viennent d'être destinataires de la Note Inter-saison Générale et de la Note Intersaison spécifique envoyées par le service juridique de la FFHandball. Ces deux notes seront jointes en annexe de ce PV.

La visioconférence Gesthand, animée par Arnaud Mayeur, a été enregistrée, le lien d'accès va être adressé à tous les clubs.

Information aux administrateurs sur le départ de Margot KIERS qui quitte ses fonctions à la Ligue le 2 juillet. Le président remercie Margot pour la qualité du travail réalisé à la Ligue lors de son apprentissage sur la communication, la digitalisation et l'évènementiel.

Un appel à candidature a été lancé pour essayer de trouver un remplaçant, 15 candidatures ont été reçues, mais peu correspondent au profil recherché. Il est convenu de faire une relance et d'attendre la rentrée, moment où les alternants auront eu connaissance de leur établissement d'affectation.

Philippe LEMAITRE informe que le secrétariat de la Ligue sera fermé du lundi 29 juillet au dimanche 4 août 2024, peut-être même à partir du 22 juillet.

5) Approbation Procès-Verbal assemblée générale élective 22 juin 2024

Ce procès-verbal, signé par Patrick BORDEAU, n'appelle aucune remarque et est validé. Il sera envoyé à tous les clubs.

Le Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire est beaucoup plus long et sera envoyé plus tard pour validation par le C.A avant envoi aux clubs.

Nadia CONFAIS rappelle que la CMCD n'a pas été votée.

Le Président précise que le règlement CMCD n'a pas été voté en AG, de façon volontaire et transparente parce qu'il reste un point à ajouter au niveau de la partie arbitrage sur les JAJ T3 et un nouvel élément par rapport à la nouvelle architecture des formations pour que les nouvelles appellations soient en cohérence avec les anciennes, sans aucun alourdissement.

Lorsque tout sera calé, en début de semaine prochaine, une validation électronique sera demandée au C.A, puis, tout début septembre, avant la reprise des championnats, une assemblée générale de ligue électronique sera organisée avec ce seul point à l'ordre du jour : "approbation du règlement CMCD 2024/2025".

6) Point financier concernant le changement de signature à la Banque

Un rendez-vous est calé à la BRED afin d'effectuer les changements de signatures suite à l'arrivée de Morgane LELIEVRE au poste de trésorière. En accord avec Morgane, le rendez-vous est fixé au mercredi 3 juillet à 10h00.

7) Approbation reconduction de l'indemnité attribuée au Président de la Ligue sur l'olympiade 2024/2028

Conformément à l'article 14.1 des statuts de la Ligue et conformément aux dispositions des articles 261-7 1° d et 242 C du code général des impôts, le président demande aux administrateurs de valider la reconduction de l'indemnité attribuée au Président de la Ligue en exercice sur le mandat en cours et sur la période 2024/2028. Le montant de l'indemnité est de 840 € net par mois.

L'indemnité de 840 € net par mois, attribuée au président de la Ligue en exercice sur le mandat en cours et sur la période 2024/2028 est validée à l'unanimité

8) Approbation composition de la Commission Sportive Territoriale

Patrick DEMAIRE – Président de la commission sportive territoriale propose présente au Conseil d'administration la composition de cette commission pour l'olympiade 2024 / 2028

Christopher Martin (COC 14), Guillaume Dallet (COC 27), Olivier Desgrippes (COC 50), Anne Lecointre (COC 61), Alexandre Lebigot (COC 76+ Anomalies et Poules), Nicolas Laville (CTF 14), Paul Audouin (CTF 27), Sébastien Enouf (CTF 50), Evan Morel(CTF 61), Olivier Clermont (CTF 76), Mathilde Desmeulles (Anomalies) Hervé Rigal (CTA), Daniel Groult, Benjamin Lebigot et Jean Pierre Bourdin (Coupe de Normandie) Reynaldo Mazzoli (CTF Ligue), Pascal Mahe (CTF Ligue)

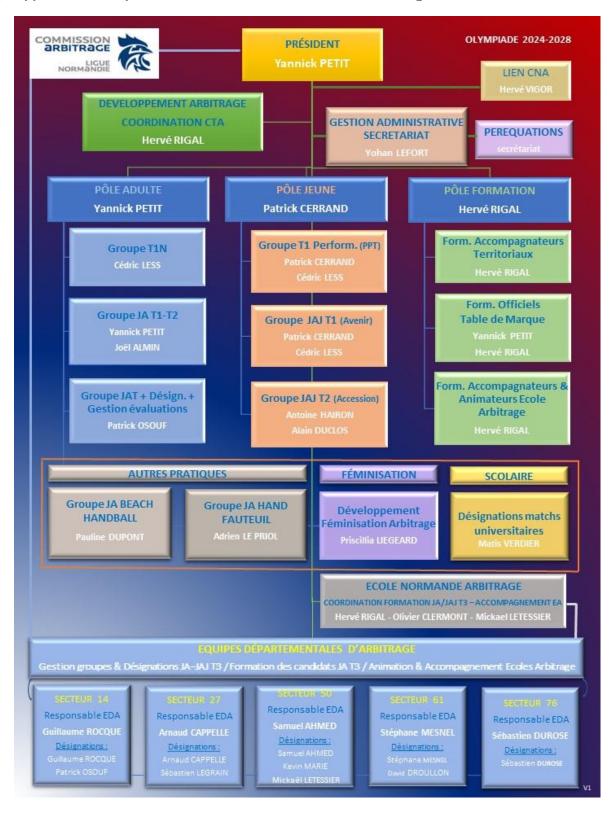
Invités:

Nicolas Marais Président Ligue, Yannick Petit Président CTA, Philippe Lemaitre Secrétaire Général Jessica Barbier CTS PPF Féminin, Franck Prouff CTS PPF Masculin et Yohan Lefort Secrétaire CST

Le Conseil d'administration valide à l'unanimité la composition de la commission sportive territoriale sur l'olympiade 2024 2028

Concernant Guillaume DALLET, qui avait déposé sa candidature pour le collège du comité de l'Eure hors délais, le président propose de le coopter dès aujourd'hui, sans possibilité de participer aux votes et de valider sa nomination par une assemblée générale électronique à la rentrée. Cette proposition est validée.

9) Approbation composition de la Commission Territoriale Arbitrage



Jean Luc LIGORI intervient pour dire qu'il est déçu de ne pas pouvoir donner plus de noms pour le comité 76, en déplorant que les gens demandent maintenant à être payés, la notion de bénévolat devenant rare. Jean Luc, poursuit en proposant de solliciter de jeunes étudiants.

Le conseil d'administration valide cette composition.

Yannick PETIT signale que 3 binômes ont réussi les tests écrits du système T1N de monté au niveau national ALMIN Clément / PETIT Antoine

DEJARDIN AXEL / MULOT Tom MEYER Léo / KUZU Metin (Binôme Grand-Est / Normandie)

10) Approbation composition CMCD

Daniel GROUT, Jean Yves DIRLAOUEN (27), Gabriel SAVARY (50) Cédric BLONDE (14), Sébastien BEAUFRERE (61) Quentin DROS (76)

La composition de la commission est validée par le C.A. S'en suivent des échanges sur le règlement de la CMCD.

Sylvie DELAVALLEE évoque un système de double peine pour les clubs qui ne sont pas en règle avec la CMCD et préfèrerait le modèle de la fédération qui pénalise seulement sur la saison suivante.

Le président lui répond qu'il n'est pas opposé à un débat sur ce sujet lors de la prochaine assemblée générale.

Jean Luc LIGORI intervient dans le même sens, en estimant que l'équité serait davantage respectée si la pénalité était appliquée avec un retrait de points la saison suivante, sans empêcher l'accession gagnée sur le terrain et sans imposer la descente si le classement ne le justifie pas.

Cette proposition sera soumise à la validation des clubs lors de la prochaine assemblée générale.

11) Approbation désignation élu en charge de l'ouverture des dossier disciplinaires olympiade 2024/2028

Le Président de la Ligue sera en charge de l'ouverture de l'ensemble des dossiers disciplinaires sur l'olympiade 2024/2028. Il ajoute que tous les rapports et mails font l'objet d'une ouverture de dossier et sont transmis à la discipline.

Cette proposition est validée par le conseil d'administration.

12) Conventions soumises à l'approbation du CA

Comité 14

Niveau	Nom	Club porteur	Clubs
+16F	Entente Falaise/ Putanges	Es Falaise	Putanges
-17F	Entente Ouest Calvados Féminin/ Caen Est	Caen Venoix	Colombelles- Giberville- Port Bessin Bayeux- Littry- Courseulles
-13F	Entente Caen Est	Giberville	Colombelles
-17F	Entente Caen Est	Colombelles	Giberville
+16F	Entente Caen Est	Colombelles	Giberville
-15F	Entente Caen Est	Colombelles	Giberville

Comité 27

Niveau	Nom	Club porteur	Clubs
-13M	Carsix/ Bernay	Carsix	Bernay
-15F	Centre Eure HB	Bernay	St Sébastien Sport- Neubourg- Rugles
-15M	Bernay-Rugles	Bernay	Rugles
-15M	Les Andelys-Gaillon Aubevoye	Les Andelys	Gaillon-Aubevoye
-15M	Carsix/ Pont Audemer HB	Carsix	Pont Audemer
-17F	Centre Eure HB	St Sébastien	SMV- Bernay- Rugles- Neubourg
-17M	Les Andelys-Gaillon Aubevoye	Les Andelys	Gaillon-Aubevoye
+16M	CA Pont audemer/Beuzeville	Pont Audemer	Beuzeville
-17M	Bernay-Rugles-Carsix	Bernay	Rugles- Carsix

Guichainville – Saint Sébastien pré nationale féminine sous réserve de réception du dossier. Comité 50

Niveau	Nom	Club porteur	Clubs
-15F	Entente Terre et Mer	PL Granville	Bréhal
-15M	EntenteTerre et Mer	PL Granville	Bréhal
-17F	Entente Centre Manche HB	St Lô	SMH- Tessy- St Clair/elle
-17F	Entente Terre et Mer	Bréhal	PL Granville
-17M	Avranches/ Granville	Avranches	Granville
+16F	Entente de la Baie	PL Avranches	Isigny le Buat
+16M	Entente Sud Manche	Le Teilleul	Mortain
+16M	Avranches/ Granville	Avranches	PL Granville
+16M	Granville/ Avranches	PL Granville	Avranches

Comité 61

Niveau	Nom	Club porteur	Clubs
-13F	Flers/Andaines	Andaines	Flers
-13M	Convention Sud Orne	Alençon	Sées- Pays Bellemois
-15F	Flers/Andaines	Andaines	Flers
-15M	Convention Sud Orne	Alençon	Sées- Pays Bellemois
-17F	Flers/Andaines	Flers	Andaines
-17M	Convention Sud Orne	Alençon	Sées- Pays Bellemois

Comité 76

Niveau	Nom	Club porteur	Clubs
-17F	Entente Nord Féminine 76	ES Arques	Eu
+16F	Entente Nord Féminine 76	ES Arques	Eu
+16M	Entente Fecamp/ St Léonard	US Fécamp	St Léonard

Concernant le renouvellement des conventions LILLEBONNE / GRAVENCHON, elles seront à l'identiques par rapport à la saison 2023/2024 à savoir :

E LILLEBONNE / GRAVENCHON en PN MASC et Honneur M club porteur Lillebonne E GRAVENCHON / LILLEBONNE en PN FEM club porteur Gravenchon

Le conseil d'administration valide ces conventions

13) Questions diverses

Jean Luc LIGORI intervient pour dire que le recrutement de la secrétaire du comité 76 a été notifié dans la journée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance à 20h50.

Philippe LEMAITRE

Secrétaire Général

Nicolas MARAIS

Président LNHB